



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 28
Nombre de conseillers municipaux présents : 19
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 26
Nombre de suffrages exprimés : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 30 janvier 2024

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Emilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Thierry GOMES, Benoît COQUAND et Denis CHARRON.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,
Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,
Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,
Thierry BLIN, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Aurore PRIEST, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,
Éric SIGURE ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY ayant donné pouvoir à Yann GRISON.

Absents :

Guillem LEROUX,
Aurore MARTIN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h08

Secrétaire : Maël DIONG

CULTURE

DL.24.009 - Conventions de mise à disposition de locaux associatifs partagés

Michel PIRES expose :

Dans une volonté de mutualiser les moyens, la Ville propose le partage de locaux associatifs lorsque cela répond à l'usage et aux besoins des associations. Dans ce cadre, 3 locaux sont proposés au partage :

- Locaux Bloc Parking Domagala

Suite à la dissolution de deux associations de la commune (2ANO et Espérance Guérison), deux locaux associatifs ont été libérés. Après un état des lieux contradictoire, effectué en présence des représentants des associations occupantes, les locaux ont été remis au prêt. Quatre associations ingrèennes ayant fait part de leur besoin de locaux de stockage, les locaux libres leur sont proposés sous conventionnement selon le partage suivant :

- Local 1 anciennement conventionné avec 2ANO : prêt proposé aux associations Ingré en Fête et Invitation
- Local 2 anciennement conventionné avec Espérance Guérison : prêt proposé aux associations Ingré Ormes 2030 et ASPAC

L'association Ingré en Fête ayant déjà une convention de mise à disposition 2023-2024 pour un local situé dans le bloc Parc de Bel Air, la convention devra être mise à jour et intégrer le nouveau local.

Les conventions d'occupation de locaux associatifs étant établies pour l'ensemble des associations pour une durée d'un an, sur une saison de septembre à septembre, les présentes conventions seront valables jusqu'au 31 août 2024 puis réétudiées le cas échéant au 1^{er} septembre 2024 pour la saison suivante.

- Locaux Bloc Château de Bel Air

Il est proposé que l'association Ingré Retraite Active mutualise le foyer situé dans l'espace du Château de Bel Air, avec l'association FNACA. Ce partage se ferait sous conventionnement, selon les modalités suivantes :

- du lundi au jeudi : Ingré Retraite Active
- le vendredi : FNACA

Il convient donc de mettre à jour la convention de l'association Ingré Retraite Active et de mettre en place une convention avec l'association FNACA.

- Salle Guy Poulin

Il convient de conventionner avec l'association Handi Soutien pour ses occupations de la salle Guy Poulin, dans la logique de formalisation des mises à disposition aux associations. Ainsi il est proposé une convention d'occupation de la salle sur les créneaux suivants :

- les 1ers mercredis de chaque mois (sauf si mercredi férié, report le jeudi)

Après présentation en Commission Générale du 29 janvier 2024, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 7 février 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

08 FEV. 2024

Publication le :

08 FEV. 2024

Notification le :

08 FEV. 2024



Le Maire

Christian DUMAS

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_009
Objet :	Conventions de mise à disposition de locaux associatifs partagés
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-07 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	045-214501694-20240207-DL_24_009-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : DL.24.009 - CULT - Conventions de mise à disposition de locaux associatifs partagés.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	313.9 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Annexe 12 - INGRE EN FETES 2024.pdf Nom métier : 21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	157.1 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Annexe 13 - INVITATION 2024.pdf Nom métier : 21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	156.4 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : Annexe 14 - INGRE-ORMES 2030.pdf	application/pdf	156.3 Ko

Nom métier :		
21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_4.pdf		
Annexe (Rapport de présentation)	application/pdf	156.1 Ko
Nom original : Annexe 15 - ASPAC 2024.pdf		
Nom métier :		
21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_5.pdf		
Annexe (Rapport de présentation)	application/pdf	157.4 Ko
Nom original : Annexe 16 - Ingré Retraite Active 2024.pdf		
Nom métier :		
21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_6.pdf		
Annexe (Rapport de présentation)	application/pdf	156.3 Ko
Nom original : Annexe 17 - FNACA 2024.pdf		
Nom métier :		
21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_7.pdf		
Annexe (Rapport de présentation)	application/pdf	156 Ko
Nom original : Annexe 18 - HANDI SOUTIEN 45 2024.pdf		
Nom métier :		
21_RP-045-214501694-20240207-DL_24_009-DE-1-1_8.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	8 février 2024 à 12h09min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	8 février 2024 à 12h09min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 février 2024 à 12h11min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	8 février 2024 à 12h11min59s	Reçu par le MI le 2024-02-08